

CULTURE

à l'ÉNAP

2024

CULTURE
à l'ÉNAP

2024

Le mot de la directrice

Le 4^e protocole national signé le 14 mars 2022 par les ministres de la Justice et de la Culture, pour une durée de 5 ans, réaffirme le droit pour chaque citoyen de participer à la vie culturelle. Ce partenariat historique, depuis la signature du 1^{er} protocole en 1986, indique que l'accès à la culture est un droit aussi essentiel que l'accès à l'éducation ou à la santé, le développement culturel constituant bien un élément majeur des politiques d'insertion et de réinsertion du public justice.

Suivant le même engagement, l'École nationale d'administration pénitentiaire (ÉNAP) intègre pleinement sa politique culturelle dans le parcours de formation de ses élèves et stagiaires, soutenue par la convention souscrite avec le ministère de la Culture depuis 2006. Cette mission est confiée au Département des ressources documentaires, historiques et des actions culturelles, composé par la Médiathèque Gabriel Tarde, le Centre de ressources sur l'histoire des crimes et des peines et la Mission Culture, trois unités de la Direction de la recherche et de la diffusion qui travaillent en transversalité avec l'ensemble des services de l'école.

La Mission Culture, en particulier, joue un rôle central dans la co-construction avec les différents départements et unités de formation autour d'une offre artistique et culturelle dynamique, qui se traduit par l'élaboration d'une programmation mensuelle s'appuyant sur les compétences partagées des élèves, sur les résidences artistiques et de création, et sur des propositions de spectacles vivants. En 2024, on citera notamment les élèves CPIP et DPIP, qui ont été accompagnés, en collaboration avec l'Unité communication et évènementiel, dans la réalisation de multiples projets, axés non seulement sur l'art et la culture, mais aussi sur la citoyenneté, la promotion des métiers, la lecture, les valeurs du sport et du handisport, faisant écho aux appels à projets lancés sur le terrain par la Direction de l'administration pénitentiaire. L'accueil des artistes à l'école continue à se déployer, quant à lui, autour de deux modalités : par le biais de résidences de création de la durée d'une semaine et au travers de résidences artistiques se déroulant sur une temporalité de plusieurs années. À ce titre, depuis fin 2023, l'école reçoit sa 4^e résidence artistique, enrichie d'une recherche action, dont le travail est conduit auprès d'élèves surveillants.

En 2024, les propositions de spectacles ont été nombreuses, les arts vivants facilitant la dimension réflexive autour des thématiques clés de la formation : la déontologie, la radicalisation, les violences faites aux femmes, la lutte contre les discriminations... Ces moments de partage facilitent les temps de cohésion, notamment lors de l'arrivée d'une nouvelle promotion. En lien avec les autres services du Département des ressources documentaires, historiques et des actions culturelles, ont été coordonnés des rendez-vous cinématographiques et littéraires, la contribution à des événements scientifiques, telles les 7^{es} journées internationales de la recherche en milieu pénitentiaire, ainsi que des expositions et animations autour de l'histoire pénitentiaire. L'ensemble de ces actions témoigne, ainsi, d'une programmation diversifiée.

L'école doit, enfin, poursuivre son ambition en matière d'offres culturelles notamment dans le cadre du futur Pôle d'histoire et de criminologie appliquée, dont un premier séminaire de travail sur la création du Musée de l'administration pénitentiaire s'est déroulé en novembre 2024 en présence d'une cinquantaine de professionnels du champ culturel et de la justice.

Sophie Bondil



Découvrez la politique culturelle et patrimoniale de l'ÉNAP

Sommaire

Objectif 1

Enrichir la formation des personnels pénitentiaires en permettant à l'art, à la culture et au patrimoine de participer aux politiques publiques de prévention et d'insertion, en favorisant l'alliance de travail au sein de l'écosystème pénitentiaire

Pages
7 à 41

Objectif 2

Collecter, conserver et valoriser les productions culturelles réalisées en établissements et services pénitentiaires et le patrimoine pénitentiaire

Page
43

Objectif 3

Asseoir, à travers la dimension patrimoniale, l'identité et la culture pénitentiaire

Pages
45 à 51

Objectif 4

Enrichir la collaboration entre l'école et le terrain à partir des expérimentations et des créations artistiques et culturelles réalisées à l'ÉNAP

Page
53

Objectif 5

Contribuer à la dynamique partenariale de l'ÉNAP sur son territoire et au développement du réseau national Culture & Justice (dans le domaine de la formation)

Page
55

Annexes

Programmation culturelle 2024
Politique culturelle et patrimoniale de l'ÉNAP
Organigramme DRDHAC

Pages 56-57
Pages 58 à 66
Page 67



UNE RÉSIDENCE CROISÉE, ARTISTIQUE ET DE RECHERCHE

CONTEXTE

La Compagnie OLA intervient depuis mars 2022 en détention et prolonge son travail sur l'univers carcéral à l'ÉNAP, notamment auprès des futurs personnels de surveillance. Sa démarche artistique s'inscrit dans la thématique suivante : « les métamorphoses, de l'intime au professionnel ». Les modalités de mise en œuvre sont plurielles et ont pris différentes formes au fil de la résidence : écriture, photographie, installation sonore, danse.

En concomitance, Delphine Saurier – enseignante-chercheuse dans le département communication, culture et langues de l'école de management et de communication Audencia (Nantes) – mène une recherche-action afin de questionner la démarche artistique, en tant que médium et sujet de formation. Elle est accompagnée, pour ce faire, de Cécile Rambourg, sociologue au centre interdisciplinaire de recherche appliquée au champ pénitentiaire (CIRAP) de l'ÉNAP.

Quels publics

Groupe 6 de la 217^e promotion de surveillants, élèves délégués de promotions DPIP, DSP, surveillants, coordinateurs culturels de terrain, bibliothécaires et enseignants en détention

Quand

Du 9 au 12 janvier 2024 ;
Du 11 au 14 avril 2024 ;
Les 17 et 18 décembre 2024

Lieux

Espace Cannat 2, salle de cours

Avec qui

CIRAP, unité de formation des élèves surveillants

Partenaire financier

Agence publique pour l'immobilier de la justice (APIJ)

LES OBJECTIFS

- > Instaurer une expérience d'échange et de transmission entre l'école et le terrain par l'écriture.
- > Faire découvrir au groupe 6 de la 217^e promotion d'élèves surveillants différents métiers et acteurs au sein d'un établissement pénitentiaire.
- > Créer un objet artistique à partir de photographies et d'extraits de lettres, retranscrivant l'expérience vécue.

MISE EN ACTION

À l'instar de parrains, des professionnels de l'administration pénitentiaire ont été associés à un groupe d'élèves surveillants en formation. Chaque professionnel s'est engagé à établir une correspondance écrite avec un élève du groupe 6 de la 217^e promotion. Trois lettres ont été échangées entre chaque binôme, chacune d'elles accompagnant un moment important de la formation :

- > L'entrée en formation à l'ÉNAP au 1^{er} cycle.
- > Le retour du premier stage, au 2^e cycle.
- > La fin de la formation, vers le lieu d'affectation, au dernier cycle.



crédit photo B ZUGAJ

DES RÉSIDENCES DE CRÉATION AUTOUR DU SPECTACLE VIVANT

Vladia Merlet, compagnie Le bruit des ombres

Quels publics

Élèves de la Classe Prépa
Talents 04

Durée

14 au 17 novembre 2023

Lieux

Espace Cannat 2

Partenaire

Agence publique pour l'im-
mobilier de la justice (APIJ)

CONTEXTE

Pour la quatrième année consécutive, l'ÉNAP propose des espaces de travail pour des artistes en résidence « courte », avec la volonté de les accueillir dans un cadre optimal, tant au niveau logistique que financier. Grâce à cette présence régulière de la culture au sein de l'école, les élèves se retrouvent confrontés à différentes formes artistiques et aux questionnements que celles-ci soulèvent.

LES OBJECTIFS

- > Proposer une présence artistique régulière à l'ÉNAP.
- > Permettre aux personnels, élèves et stagiaires de découvrir de nouvelles pratiques artistiques.
- > Donner la possibilité aux artistes de s'immerger au sein de l'ÉNAP, de mieux comprendre son fonctionnement et celui de l'administration pénitentiaire, de rencontrer et d'échanger avec des personnels, élèves et stagiaires.

MISE EN ACTION

En novembre 2024, l'ÉNAP accueille Vladia Merlet de la compagnie Le bruit des ombres, dans le cadre d'un projet artistique intitulé *Passing*. La sortie est prévue en 2026 au théâtre Ducourneau d'Agen, pour lequel Vladia Merlet est artiste associée depuis 2022. *Passing* est l'adaptation théâtrale d'un ouvrage de Paul Pasquali, *Passer les frontières sociales ou comment les filières d'élites entrouvrent leur porte*, thèse en sociologie qui relate une expérimentation faite auprès des jeunes lycéens issus de zones d'éducation prioritaire.

En amont de ce projet et pendant ces trois années sur le territoire agenais, Vladia Merlet a rencontré des habitants de tous âges pour affiner sa réflexion, partager leur point de vue et leur expérience autour des thèmes que soulèvent cette création, dont des élèves de la Classe Prépa Talents de l'ÉNAP, autour d'un questionnaire élaboré avec le sociologue Samir Hadj Belghacem. Ces entretiens anonymisés font partie d'une première performance théâtrale présentée au Théâtre Ducourneau en mars 2025.

Dans le cadre de cette résidence de création à l'ÉNAP, Vladia Merlet a coanimé un atelier de pratique théâtrale auprès des élèves de la Classe Prépa Talents autour de la voix et du corps, afin de répondre aux attentes des élèves, notamment relatives à la préparation aux épreuves orales des concours.



FORMATION PAR ET AVEC L'ART

Les Nuits de la lecture avec la compagnie Concordance

Quels publics

Un groupe d'élèves CPIP 28, élèves, stagiaires et personnels de l'ÉNAP

Quand

17 et 18 janvier 2024

Lieux

Hall du gymnase, restaurant Sodexo, médiathèque

Avec

Ministère de la Culture et Centre national du livre, dans le cadre des Nuits de la lecture

CONTEXTE

Depuis plusieurs années, la Mission Culture et la médiathèque Gabriel Tarde proposent une programmation dans le cadre des Nuits de la lecture, dont la thématique en 2024 était celle du corps. L'ÉNAP a invité la compagnie Concordance, constituée d'un musicien et d'une danseuse, qui sont intervenus lors de différents temps de rencontre. Ils définissent leur travail sur la danse et la musique ainsi : « L'improvisation est l'engrais de notre créativité. Nous nous approprions l'art en le dépouillant des convenances tout en nous faisant l'écho d'une génération plongée dans une quête introspective. Ce que nous partageons avec le public, c'est notre désir d'harmonie. »

LES OBJECTIFS

- > Proposer une présence artistique à travers une pratique de la danse et de la musique improvisées dans différents lieux de l'ÉNAP, à la rencontre des élèves.
- > Permettre à un groupe d'élèves CPIP et à leur coordinateur un espace de lâcher-prise à partir de mouvements du corps et ainsi provoquer un temps de cohésion.

MISE EN ACTION

Le mercredi 17 janvier de 19h30 à 20h30 : Représentation du spectacle *Bug'N buzz* dans le restaurant Sodexo, au milieu des élèves. Le duo a improvisé et dansé de table en table en cassant les codes, en détournant des objets au rythme de sons récoltés. Ils ont questionné la frontière entre l'espace privé et public.

Le jeudi 18 janvier de 9h à 12h : Atelier de pratique corporelle et rythmique au gymnase, avec un groupe d'élèves CPIP 28.

Le jeudi 18 janvier à 17h30 : Déambulation de 20 minutes depuis le hall d'accueil jusqu'à la médiathèque de l'ÉNAP, dans le cadre des Nuits de lecture.



FORMATION PAR L'ART ET AVEC L'ART

Des pratiques artistiques

Quels publics

Élèves surveillants,
DSP, DPIP

Lieux

Parc de l'ÉNAP,
salle de cours

Avec

Partenaires extérieurs

CONTEXTE

En intégrant une formation à l'ÉNAP, certains élèves sont contraints d'arrêter leur pratiques culturelles amateurs. Pour d'autres, le temps de la formation sera l'occasion de rencontrer ou d'expérimenter diverses pratiques artistiques, par les propositions de la Mission Culture ou grâce à des compétences et l'engagement d'élèves « artistes ».

LES OBJECTIFS

- > Mettre à disposition des élèves des moyens matériels et financiers pour leur permettre de poursuivre une pratique culturelle et artistique.
- > Donner l'occasion aux élèves de découvrir une nouvelle pratique artistique.

MISE EN ACTION

1. La salle de musique : cette salle, gérée par les élèves (majoritairement surveillants et CPIP), réunit une vingtaine d'instruments de musique. Les élèves s'y retrouvent seuls ou en groupe.

2. Ateliers de sérigraphie, avec Hanneton et Frisson, en septembre 2024 : l'association a installé un atelier « tout terrain » devant le restaurant administratif. Les élèves ont pu découvrir et expérimenter la pratique artistique de la sérigraphie.

3. Ateliers de théâtre, avec la compagnie de l'ArroZoir, en décembre 2024 : deux soirées proposées aux élèves directeurs, à la découverte du travail d'improvisation et du théâtre d'objet.



FORMATION PAR L'ART ET AVEC L'ART

Les modules culture en formation initiale

LES OBJECTIFS

- > Intégrer les orientations en matière culturelle de la direction de l'administration pénitentiaire en lien avec le ministère de la Culture.
- > Identifier les champs de compétences et le cadre légal des différents acteurs.
- > Connaître les étapes de la mise en œuvre d'une programmation culturelle (programmation, financement, évaluation...).

Quels publics

Élèves DSP 52
et DPIIP 16

Lieux

Salles de cours

Durée

3 heures

Avec

Département probation
et criminologie (DPC),
coordonnatrice culturelle
et DPIIP de terrain

PROJETS MIS EN ŒUVRE EN 2023 :

Dans le cadre du module culture, les élèves DSP 52 et DPIIP 16 ont abordé avec les intervenants le partenariat Culture/Justice, les orientations de la DAP en matière culturelle, le cadre légal en matière artistique et culturelle (RPO1, loi pénitentiaire, RPE, possibilité d'activités mixtes, droits à l'image, droits d'auteur...) et les statuts et missions des partenaires culturels. La définition d'une programmation culturelle, le conventionnement et le financement ont également été évoqués, ainsi que le rôle du DSP/ DPIIP dans la programmation culturelle et la répartition des champs de compétences des personnels et des partenaires, avec en toile de fond la question du rôle de la culture dans la gestion de la détention.



FORMATION PAR L'ART ET AVEC L'ART

Les modules culture en formation initiale

LES OBJECTIFS

- > Appréhender les activités culturelles comme levier d'insertion.
- > Identifier les impacts et les enjeux du projet culturel dans l'environnement professionnel (personnels pénitentiaires, personnes détenues, personnes suivies...), afin de contribuer à l'interconnaissance des différents acteurs de terrain.

Quels publics

Élèves CPIP 28

Lieux

Salles de cours

Durée

4 heures

Avec

Département probation et criminologie (DPC), CPIP et coordonnateurs culturels de terrain

MISE EN ACTION

Les élèves CPIP, accompagnés dans cette réflexion par un coordonnateur culturel et un CPIP, réfléchissent en groupe, et à partir d'un exemple concret, au déroulement d'un projet et aux différentes étapes de sa mise en œuvre, du diagnostic à l'évaluation, en passant par la communication, la médiation au sein de l'établissement, le rôle et la place des partenaires et intervenants... À cette réflexion s'ajoutaient, en toile de fond, deux questions essentielles : l'impact de ces projets dans le cadre du suivi des personnes placées sous main de justice et le rôle de la culture comme levier d'insertion.



FORMATION PAR ET AVEC L'ART

SENSIBILISER AUX THÉMATIQUES DE SOCIÉTÉ GRÂCE À L'ART ET LA CULTURE

Spectacle *Le degré au-dessus de zéro* de Fanny Cabon

Quels publics

Élèves CPIP 27, capitaines pénitentiaires 29, personnels de l'ÉNA, référent discrimination à la Préfecture de Lot-et-Garonne

Fréquentation

220 personnes

Quand

Lundi 22 avril 2024 de 17h30 à 19h30

Lieux

Amphithéâtre Fallières

Avec

Référents Zéro discrim de l'ÉNA, partenaires locaux, département gestion et management (DGM)

CONTEXTE

La Mission Culture programme chaque année un spectacle autour des violences sexuelles et sexistes, dont les femmes et les enfants sont les premières victimes. Elle prend attache auprès de partenaires locaux susceptibles de pouvoir travailler avec les futurs professionnels de l'administration pénitentiaire.

LES OBJECTIFS

- > Sensibiliser sur la thématique des violences sexistes et sexuelles faites aux femmes et enfants.
- > Échanger autour de ces problématiques avec des intervenantes extérieures spécialisées sur ces thématiques : une intervenante sociale en commissariat et gendarmerie et une référente du réseau d'entraide aux victimes.
- > Alimenter la réflexion, la capacité à débattre et à argumenter lors du cours « Agir contre la discrimination et les violences sexistes et sexuelles » dispensé par le département gestion et management pour les élèves capitaines 29.

MISE EN ACTION

À l'issue du spectacle, un bord de scène a été proposé avec l'artiste Fanny Cabon, la référente du réseau d'entraide Violences 47 Françoise Dulin et l'intervenante sociale en commissariat et gendarmerie Alexandra Mesigos. Dans le cadre de leur cours « Agir contre la discrimination et les violences sexistes et sexuelles », les élèves capitaines ont pu débattre des problématiques abordées par le spectacle avec leur formatrice. Ils ont aussi répondu à un court questionnaire, afin de faire un retour sur cette expérience et le lien avec leur formation et leur contexte professionnel. Les élèves ont partagé des avis très contradictoires sur l'intérêt d'un tel spectacle, qui pour certains a semblé désuet, alors que d'autres ont mis en avant l'importance d'aborder ces thématiques. Le lendemain de la représentation, pour permettre de rediscuter du sujet avec un peu de recul, un temps d'échange a été programmé avec la psychologue de l'école au sein de la médiathèque.



FORMATION PAR ET AVEC L'ART

SENSIBILISER AUX THÉMATIQUES DE SOCIÉTÉ GRÂCE À L'ART ET LA CULTURE

Spectacle *Brèves d'après le dernier jour d'un condamné* de Victor Hugo par la compagnie Provisoire

CONTEXTE

Spectacle proposé en introduction du cours « Adopter les pratiques déontologiques ».

Quels publics

218^e promotion d'élèves surveillants (30 groupes) et personnels de l'ÉNAP

Fréquentation

Dix représentations pour 550 spectateurs

Quand

Du 16 au 20 septembre 2024

Lieux

Modulaire 3, salle 9 (100 places)

Partenaire

Département droit et service public (DDSP)

LES OBJECTIFS

- > Réfléchir collectivement aux questions de déontologie par le prisme de l'art et de la culture.
- > Offrir à l'ensemble d'une promotion d'élèves surveillants la possibilité de découvrir le spectacle vivant et des textes du patrimoine littéraire qui reflètent des questionnements d'actualité.

MISE EN ACTION

En amont de l'action :

- > Travail avec une formatrice référente du département droit et service public pour la faisabilité logistique, financière.
- > Présentation du comédien et échange de son travail avec toute la communauté pédagogique du département.

Pendant l'action :

Chaque représentation théâtrale du *Dernier jour d'un condamné*, d'après Victor Hugo, avec le comédien Camille Dalloz était proposée à trois groupes de la 218^e promotion d'élèves surveillants. Cette proposition permettait d'aborder avec l'artiste et le formateur différentes thématiques, telles que la peine de mort, les obligations déontologiques du fonctionnaire, la responsabilité individuelle, mais aussi la place de la culture dans la prise en charge des personnes détenues.

Après l'action :

Les groupes rejoignaient, ensuite, une salle de cours avec leur formateur, afin de poursuivre la séance et évoquer l'empathie du personnel pénitentiaire à l'égard des personnes détenues et la nécessité d'offrir des conditions de détention et de prise en charge dignes, tant pour l'accueil des familles que pour la qualité des locaux. Les questionnements portaient également sur le difficile positionnement des personnels pénitentiaires face à certaines pratiques non conformes ou comportements déviants constatés parfois en détention lors des stages. Et la question qui en découle : comment concilier les exigences du cadre professionnel, ses convictions personnelles, la loyauté due à sa hiérarchie et la solidarité envers ses collègues ?



FORMATION PAR ET AVEC L'ART

SENSIBILISER AUX THÉMATIQUES DE SOCIÉTÉ GRÂCE À L'ART ET LA CULTURE

Exposition *Les monstres n'existent pas* de Camille Gharbi

Quels publics

Élèves, stagiaires et personnels de l'ÉNAP

Fréquentation

300 spectateurs

Quand

Du 21 septembre au 20 octobre 2024 et inauguration le 9 octobre 2024

Lieux

Couloir du premier étage, bâtiment d'enseignement

Partenaire

CPIP de Poitiers-Vivonne, CIRAP

CONTEXTE

Dans la perspective des 7^{es} journées internationales de la recherche en milieu pénitentiaire, portant sur la prise en charge des auteurs de violences conjugales, la Mission Culture a prospecté auprès des acteurs de terrain pour proposer l'exposition *Les monstres n'existent pas* de la photographe Camille Gharbi. Son travail est une réflexion sur les violences intrafamiliales, du point de vue des auteurs, dans un objectif de compréhension des mécanismes qui mènent au passage à l'acte et de prévention.

LES OBJECTIFS

- > Valoriser et proposer à l'ensemble des élèves présents sur le site et aux personnels de l'ÉNAP de découvrir un travail photographique et d'écriture mené par une artiste en détention, auprès d'auteurs de violences conjugales et de féminicides.
- > Réfléchir collectivement à la question sociétale des violences intrafamiliales par le prisme de l'art et de la culture.

MISE EN ACTION

En amont de l'action :

- > Recherche et prospection d'une proposition artistique pertinente et de qualité pour soutenir le projet scientifique du colloque auprès des acteurs de terrain.
- > Travail en concertation avec le CIRAP pour la cohérence globale de la proposition artistique et l'implication de la photographe et de la comédienne.
- > Conventionnement, logistique et accueil de l'exposition.
- > Montage de l'exposition.

Pendant le colloque :

Trois temps forts ont permis de mettre en lumière le travail de Camille Gharbi :

- > La photographe a pu présenter la démarche artistique de son projet *Les monstres n'existent pas* à l'ensemble des participants, en introduction de la première journée du colloque.
- > Les trois axes de réflexion du colloque ont été introduits par la lecture de textes par la comédienne Sophie Bancon, témoignages écrits issus de l'exposition et recueillis par l'artiste lors d'ateliers menés en détention auprès d'auteurs de violences conjugales.
- > Enfin, la directrice de l'ÉNAP a inauguré l'exposition *Les monstres n'existent pas* en présence de l'artiste, des intervenants au colloque, de nombreux élèves et notamment les délégués des différentes filières en formation.



FORMATION PAR ET AVEC L'ART

SENSIBILISER AUX THÉMATIQUES DE SOCIÉTÉ GRÂCE À L'ART ET LA CULTURE

Spectacle *SHAHADA* par Fida Mohissen

Quels publics

Élèves CPIP 28, Classe Prépa Talents 4 et personnels de l'ÉNAP

Fréquentation

Deux représentations pour 140 spectateurs

Quand

Jeu 14 novembre 2024

Lieux

Amphithéâtre Fallières

Partenaire

Département probation et criminologie (DPC)

CONTEXTE

Spectacle proposé en introduction du TD « Prendre en charge les personnes radicalisées », dispensé par le département probation et criminologie (DPC) de l'ÉNAP.

LES OBJECTIFS

- > Questionner, par le prisme de l'art et de la culture, une thématique de société.
- > S'interroger collectivement et débattre autour de la question de la radicalisation à travers le témoignage et les émotions.

MISE EN ACTION

Dans le cadre du TD « Prendre en charge les personnes radicalisées » du département probation et criminologie, les élèves CPIP de la 28^e promotion ont pu découvrir le spectacle *Shahada* écrit par Fida Mohissen, interprété par Fida Mohissen et Rami Rkab, et mis en scène par François Cervantès.

Shahada est une plongée archéologique dans les souvenirs d'une vie, pour tenter de déterrer du fin fond de la mémoire ce qui peut faire naître chez un jeune homme la tentation de la radicalité et retrouver les traces de la lente et mystérieuse libération d'un corps et d'une âme. Au gré des souvenirs, Fida et le jeune homme qu'il a été racontent le parcours d'une vie, jusqu'à l'homme qu'il est aujourd'hui et qui a fait le pari de l'amour.

Les formateurs intervenants pour le TD « Prendre en charge les personnes radicalisées » auprès des élèves CPIP 28 ont pu se saisir de cette sensible proposition culturelle pour évoquer avec les élèves la radicalisation, le rapport à la religion, la question identitaire et la lutte entre le poids des traditions et le désir d'intégration.



En présence du réalisateur ÉRIC LEBEL et la participation de l'E.N.A.P.

AVANT-PREMIÈRE

À L'OMBRE DE L'ABBAYE CLAIRVAUX

UN FILM DE
ÉRIC LEBEL

MINISTÈRE
DE LA CULTURE

L'ENAP
Établissement national
d'enseignement supérieur
d'architecture

CGR
CINÉMAS

FORMATION PAR ET AVEC L'ART

Les projections

LES OBJECTIFS

- > Aborder des questionnements relatifs aux apprentissages par le prisme de l'art et de la culture, par la fiction et l'émotion, en complément des enseignements.
- > Proposer des temps de rencontre et d'échanges.

MISE EN ACTION

Quels publics

Élèves CPIP 28 et 29, 218^e promotion d'élèves surveillants, 29^e promotion de capitaines pénitentiaires

Quand

Rencontres Justice et Cinéma du 24 au 26 janvier 2024 ; avant-première du film documentaire *À l'ombre de l'Abbaye de Clairvaux* d'Éric Lebel le 23 septembre 2024

Lieux

Cinéma Les Montreurs d'Images pour les Rencontres Justice et Cinéma ; cinéma CGR d'Agen pour *À l'ombre de l'Abbaye de Clairvaux*.

L'ÉNAP propose régulièrement à ses élèves, stagiaires et personnels des projections de films et documentaires, en complément des formations dispensées. Ces projections se déroulent dans les amphithéâtres de l'école, à la médiathèque ou dans les cinémas de la ville d'Agen.

Rencontres Justice et Cinéma au cinéma Les Montreurs d'Images : partenaire privilégié de l'ÉNAP depuis de nombreuses années, le cinéma d'art et essai d'Agen propose chaque année les Rencontres Justice et Cinéma, l'occasion de construire de manière conjointe la programmation, dans le cadre des projets menés par les élèves, accompagnés de la Mission Culture. En 2024, le film *Temps mort*, d'Ève Duchemin, a été suivi d'un échange avec des professionnels et des élèves CPIP 28.

Avant-première de *À l'ombre de l'Abbaye de Clairvaux* d'Éric Lebel au cinéma CGR : à la croisée entre reconstruction historique et étude sociologique, ce film-documentaire retrace l'histoire extraordinaire de la maison centrale de Clairvaux, ancienne abbaye cistercienne jusqu'à la Révolution française, qui fut la plus grande prison de France et qui a fermé définitivement ses portes en 2023. Le réalisateur Éric Lebel propose un savant croisement de regards entre personnes détenues condamnées à de longues peines, personnels pénitentiaires et moines cisterciens, autour de la notion d'enfermement et du long cheminement conduisant à la réinsertion dans la société. Le réalisateur, qui a souhaité qu'une avant-première nationale se déroule précisément auprès de la communauté énapienne, a répondu aux questions du public lors d'un débat animé par la direction de l'école et le CRHCP. Les échanges se sont portés sur l'ensemble des thématiques suggérées par le film, jusqu'aux notions fondamentales de respect et d'exemplarité que le personnel pénitentiaire doit incarner.



FORMATION PAR ET AVEC L'ART

SENSIBILISER AUX THÉMATIQUES DE SOCIÉTÉ GRÂCE À L'ART ET LA CULTURE

Compagnie de l'ArroZoir

CONTEXTE

Les élèves DPIP de la 17^e promotion ont sollicité la Mission Culture afin de prendre part à un projet d'ateliers de théâtre autour du thème des addictions. Tout au long de la première année de formation, les élèves volontaires ont participé à un travail préparatoire avec des comédiens et metteurs en scène de la compagnie de l'ArroZoir pour écrire et construire des saynètes qui ont été ensuite présentées au public d'élèves et de personnels.

Quels publics

Un groupe d'élèves DPIP 17 volontaires, élèves DSP, DPIP, CPIP et CPT 04

Quand

Quatre ateliers en avril, quatre ateliers en juillet, deux ateliers en septembre et une représentation le mercredi 11 septembre 2024

Lieux

Salle de cours, parvis et amphithéâtre Fallières

LES OBJECTIFS

- > Sensibiliser l'ensemble des élèves et stagiaires sur les risques et effets des addictions. Toucher les participants aux ateliers de manière intensive puis les spectateurs de la représentation de manière plus large.
- > Aider à la prévention et à la détection des addictions et des pratiques addictives dans le cadre professionnel, par le jeu théâtral.
- > Utiliser le théâtre comme outil d'observation et de questionnement sur les addictions sous toutes leurs formes, les percevoir par le corps et l'émotion.

MISE EN ACTION

Entre octobre 23 et mars 2024 : travail de recherche d'une compagnie de théâtre correspondant aux attentes des élèves, accompagnement des élèves dans la construction du projet et dans la mobilisation de collègues volontaires, réunions avec les responsables de l'unité de formation et les groupes d'élèves sur la faisabilité du projet et son articulation dans le parcours de formation.

Entre avril et septembre 2024 : dix séances en dehors des temps de cours, de travail, de réflexion, de jeux théâtraux, corporels, d'objets et d'écriture.

En septembre 2024 :

- > En amont de la restitution, un temps de « teasing », à la rencontre des élèves présents sur le campus, afin de communiquer autour de l'évènement à venir.
- > Un temps de restitution mené par l'ensemble du groupe, aboutissement du travail mené depuis le mois d'avril.
- > À l'issue de la représentation, un temps de médiation participatif et dynamique, permettant au plus grand nombre d'exprimer ses ressentis, d'échanger, de témoigner.



FORMATIONS PAR ET AVEC L'ART

PROJETS À L'INITIATIVE DES ÉLÈVES CPIP

Quels publics

Élèves CPIP 28

Durée

Tout au long de la formation

Lieux

Salles de cours, amphithéâtre, gymnase, parc de l'école

Partenaires

Unité de formation CPIP, Département gestion et management (DGM), Unité communication et événementiel (UComE), Section sport, Médiathèque, CRHCP, Unité édition, Restaurant administratif Sodexo

CONTEXTE

La dynamique autour des projets des élèves s'appuie sur des compétences partagées entre le DGM pour l'apport théorique et la Mission Culture pour le pilotage, la réflexivité et la mise en pratique. Cette double expertise se renforce et s'alimente grâce aux savoir-faire, aux appétences et à la volonté des élèves. Les compétences des professionnels de la Médiathèque, de l'Unité édition et de la Section sport sont souvent sollicitées. Selon les projets, les élèves peuvent également faire appel à de partenaires extérieurs.

Au regard du nombre d'élèves constituant la promotion CPIP 28, il a été convenu avec l'Unité de formation des CPIP de rendre la mise en place de projets obligatoire pour les élèves et d'y associer les coordinateurs de groupes.

LES OBJECTIFS

- > Encourager et mettre en valeur les initiatives et les compétences artistiques, culturelles et citoyennes des élèves.
- > Donner aux élèves l'opportunité d'expérimenter toutes les étapes de la méthodologie de projet, de la conception à l'évaluation.
- > Renforcer la capacité des élèves à développer des projets, en mettant en application des compétences acquises en formation.
- > Expérimenter et enrichir les compétences personnelles et professionnelles des élèves : la prise de parole, le travail d'équipe, d'organisation, de concertation, de négociation, de partenariat...
- > Participer à la vie du campus de l'ÉNAP et au développement des échanges inter-filières.
- > Faire découvrir les appels à projets « politique pénitentiaire » (APP) portés par la DAP.



PROJETS MIS EN ŒUVRE

Prévention santé :

- > En décembre 2023 et janvier 2024, organisation de café-tricot et d'une collecte de produits d'hygiène au profit des Restos du Cœur.
- > En juillet, animations sur la thématique « sport et alimentation » : vélo-smoothie avec l'association Au fil des Séounes, activités sportives et ludiques...
- > Création d'un jeu sur la santé mentale et les risques psychosociaux, intitulé « L'ascension du mont ÉNAP », en partenariat avec l'association Brigade d'animation ludique (BAL).

Arts et culture :

- > En janvier, participation à l'organisation et à la programmation des rencontres Justice et Cinéma au cinéma d'art et essai d'Agen Les Montreurs d'Images.
- > En juillet, organisation d'une soirée interculturelle avec menu à thème au restaurant administratif, musique et danses polynésiennes, et concert du groupe KOSMA.
- > Toujours en juillet, réalisation d'une fresque murale par l'artiste GOSSE et quatre jeunes suivis par les services de la PJJ 47, sur le thème de l'altérité. En novembre, inauguration de la fresque en présence des jeunes et de l'équipe de la PJJ, suivie de la projection du film La tête haute d'Emmanuel Bercot.

Citoyenneté :

En juillet, animations sur la thématique des handicaps visibles et invisibles : sensibilisation à la langue des signes, aux déficiences visuelles et aux troubles cognitifs, en partenariat avec les associations Voir Ensemble, S.E.M. 47 (sourds, entendants et malentendants) et Vis ma vie de dys.

Promotion des métiers :

- > En avril, participation à l'organisation de la journée nationale de l'administration pénitentiaire.
- > Réalisation d'un micro-trottoir sur le thème des métiers de l'administration pénitentiaire.

Livres, patrimoine et jeux :

En juillet, organisation du festival LPJ, évènement festif autour des livres, du patrimoine et des jeux. Avec le dessinateur et auteur Troubs pour un atelier BD, un blindtest proposé par Dr. Seb, l'association la brigade d'animation ludique (BAL), la médiathèque et le CRHCP.

Sport et loisirs :

- > En juillet, organisation d'une soirée sur le thème de la Bretagne, avec musiques, danses, jeux et spécialités culinaires bretonnes.
- > En juillet, sensibilisation et initiation au handisport, en partenariat avec le comité départemental handisport de Lot-et-Garonne (CDH 47).



FORMATION PAR ET AVEC L'ART

LES TEMPS D'ACCUEIL DES NOUVELLES PROMOTIONS

Spectacles *15m²* par la compagnie Le poil Flou et *SoliloqueS* par le Compagnie Singulière

CONTEXTE

Dans le cadre de l'arrivée des nouvelles promotions d'élèves à l'ÉNAP, des temps d'accueil, d'échange et de partage sont proposés au début de leur premier cycle.

OBJECTIFS

- > Proposer aux nouvelles promotions d'élèves des temps de cohésion et de découverte culturelle.
- > Favoriser également les échanges interfilières et l'interconnaissance.

MISE EN ACTION

Accueil de la 29^e promotion d'élèves CPIP : à l'issue du « parcours découverte », permettant aux apprenants de découvrir le campus et ses différents services, les élèves ont été invités à assister au spectacle *15m²* par la compagnie Le poil Flou, un moment suspendu de poésie et d'humour. Ensuite, les élèves ont été invités à un atelier de découverte de la sérigraphie, avec le collectif Frissons et Hanneton. Cette initiation a permis aux participants de tester cette technique artistique, ludique et conviviale.

Accueil de la 54^e promotion d'élèves DSP et de la 18^e promotion d'élèves DPIP : à leur arrivée à l'ÉNAP et dans le cadre du « parcours découverte », les élèves ont pu assister à une représentation du spectacle *SoliloqueS*, par le Compagnie Singulière, mêlant cirque et acrobatie, qui interroge le lien à l'autre et la place de chacun dans le groupe.

Quels publics

Élèves CPIP 29, CPIP EST 04, CPIP FA 02, DSP 54 et DPIP 18, Classe Prépa Talents, élèves surveillants 219 et personnels de l'ÉNAP.

Quand

Le 2 septembre pour le spectacle *15m²* et le 1^{er} octobre pour le spectacle *SoliloqueS*

Fréquentation

140 spectateurs pour *15m²* et 140 spectateurs pour *SoliloqueS*

Lieux

Parvis de l'amphithéâtre Fallières



FORMATION PAR ET AVEC L'ART

Animations culturelles et pédagogiques au sein de la médiathèque

Quels publics

Apprenants en formation initiale et en formation continue, personnels, partenaires et public extérieur

Partenaires

CRHCP, UComE, Mission Culture

CONTEXTE

L'équipe de la médiathèque Gabriel Tarde participe aux réunions du groupe Culture et propose des actions et des animations culturelles, tout au long de l'année, en lien avec les formations dispensées au sein de l'école et en partenariat avec l'UComE. Des films sont régulièrement programmés en résonance avec des enseignements (le maintien des liens familiaux, la lutte contre la radicalisation...), associés à des actions de valorisation des ressources documentaires thématiques de la médiathèque. Les documentalistes de la médiathèque participent aux projets tutorés des élèves CPIP et aux différentes actions de formation continue dans le cadre de l'action culturelle au sein de l'école. Des productions documentaires spécifiques (dossiers documentaires, bibliographies...) sont réalisées à ces occasions et diffusées largement à l'ensemble des participants et aux partenaires.

OBJECTIFS

Accompagner les projets pédagogiques en lien avec la Mission Culture et mettre en place des animations en résonance avec les formations dispensées à l'école.

MISE EN ACTION

L'équipe de la médiathèque propose des animations variées, afin d'impliquer et sensibiliser les élèves et personnels de l'école autour de plusieurs thématiques en lien avec la politique pénitentiaire, les problématiques sociétales et le débat citoyen, notamment via l'opération « Coups de cœurs romans/BD/films ». En décembre, la troisième édition du Prix Goncourt des détenus a ainsi été mise à l'honneur, avec la possibilité d'emprunter l'ouvrage lauréat.

En janvier 2024, la médiathèque a réitéré sa participation aux Nuits de la lecture, en proposant en son enceinte un spectacle chorégraphique et musical de la compagnie Concordance portant sur le thème du corps.



Comme à l'accoutumée, en 2024, ont été réalisées les traditionnelles « braderie des magazines », « soirée Halloween », « journée pulls de Noël » et « soirée jeux ». Une dizaine de soirées cinéma ont également été proposées au sein de la médiathèque et en amphithéâtre.

En février, un focus sur les ressources documentaires autour de Robert Badinter a été fait pour honorer sa mémoire.

Dans le cadre des ÉNAPIADES, évènement célébrant les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, qui s'est déroulé du 17 au 19 juin sur la campus de l'école, la médiathèque a proposé aux élèves de nouveaux jeux (praticables en extérieur), des ressources documentaires sur le thème de l'Olympisme, une exposition sur l'histoire du sport en Lot-et-Garonne (prêtée par les Archives départementales 47) et une exposition d'ouvrages anciens sur les activités physiques dans les centres de détention (prêtée par le CRHCP).

En octobre, dans le cadre des 7^{es} journées internationales de la recherche en milieu pénitentiaire, la médiathèque a valorisé ses ressources sur la thématique des violences conjugales. Par ailleurs, l'équipe a participé à la campagne de sensibilisation Octobre Rose, en proposant un point d'information sur la question du cancer du sein dans les centres de détention français et étrangers.

Participation de la médiathèque aux forums d'accueil des élèves en collaboration avec l'UComE

La médiathèque a renouvelé en 2024 sa participation aux forums d'accueil des différentes promotions d'élèves, en proposant un jeu de piste et une tombola avec des lots à gagner (Chèques Lire, ouvrages professionnels, BD, goodies...).

Collaboration avec la Mission Culture pour le suivi des appels à projets des élèves CPIP

L'équipe de la médiathèque s'investit dans le soutien aux projets portés par les élèves. En 2024, elle a accompagné le groupe 5 de la promotion CPIP 28 pour l'organisation et la mise en place d'un projet qui s'est tenu en juillet 2024 sur la thématique « livres, jeux et patrimoine ».



FORMATION PAR ET AVEC L'ART

Le développement de fonds documentaires « loisirs »

Quels publics

Élèves, stagiaires et personnels de l'ÉNAF

Lieux

Médiathèque

Partenaires

CRHCP, librairie partenaire, bibliothèque départementale de prêt (47)

CONTEXTE

La médiathèque Gabriel Tarde propose à ses usagers un fonds documentaire, spécialisé dans le droit pénitentiaire, la procédure pénale ou encore la criminologie, de près de 30.000 documents. Outre ces fonds documentaires juridiques, l'équipe de la médiathèque souhaite offrir à ses publics une offre documentaire dite de « loisir » pour permettre un accès à la culture pour tous au sein même de l'école, et proposer aux élèves logés sur place de se distraire par la lecture, le jeu ou le visionnage de films. Ainsi, est né notamment le projet de création de la ludothèque, qui a vu le jour en fin d'année 2021 et connaît, depuis, un succès qui ne se dément pas. Les romans, les DVD et les BD font aussi l'objet de nombreuses demandes de prêt.

En 2024, la médiathèque a amplifié son axe de travail sur l'accessibilité des ressources pour les personnes en situation de handicap ; et une réflexion sur la proposition de diffusion de films en audiodescription est en cours.

OBJECTIF

Proposer aux publics de la médiathèque, en plus de l'offre documentaire professionnelle spécialisée en droit pénitentiaire et criminologie qui constitue son cœur de métier, des ressources documentaires diversifiées et de « loisir ».

MISE EN ACTION

- > Acquisition en 2024 : 174 DVD, 168 romans, 122 BD et mangas, 44 jeux de société.
- > Depuis 2022, la médiathèque a acquis plusieurs puzzles et proposé une réalisation collaborative sur place à tous les usagers, personnels ou stagiaires, avec la mise à disposition permanente d'un puzzle sur une table.
- > Formation des personnels de la médiathèques (stages BD et romans auprès de la Bibliothèque départementale du 47) pour découvrir les nouveautés.
- > Proposition de soirées jeux de société.
- > Un travail conséquent mobilisant l'équipe de la médiathèque a consisté à identifier chaque DVD présent dans le fonds et y apposer un pictogramme signalant la disponibilité de l'audiodescription ou des sous-titres pour sourds et malentendants.
- > De plus, certains membres de l'équipe ont participé à un séminaire « Cinéma et Handicap : rendre accessibles les films et les séances en bibliothèques », organisé par la Bibliothèque publique d'information du Centre Georges Pompidou.



COLLECTER, CONSERVER ET VALORISER

Le pôle de productions culturelles réalisées en milieu pénitentiaire

Quels publics

Élèves, stagiaires et personnels de l'ÉNAP, public extérieur et partenaires

Lieux

Médiathèque
Espace Cannat 2

Avec

Médiathèque, Centre de Ressources sur l'Histoire des Crimes et des Peines (CRHCP), Mission Culture

CONTEXTE

Le pôle documentaire de productions culturelles réalisées en milieu pénitentiaire a été créé en 2007 au sein de la médiathèque Gabriel Tarde. Ce pôle de conservation et de valorisation des productions culturelles réalisées par les personnes placées sous main de justice, dans le cadre d'ateliers socio-culturels, est présenté systématiquement à chaque visite de la médiathèque, et de manière plus approfondie à certains publics susceptibles de participer à des ateliers de pratique artistique en détention (conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation, directeurs pénitentiaires d'insertion et de probation, enseignants exerçant en détention, responsables locaux d'enseignement...).

OBJECTIF

Valoriser les productions culturelles réalisées en milieu pénitentiaire et la pratique artistique en détention.

MISE EN ACTION

En 2024, le fonds documentaire du pôle ressources a été enrichi de 15 documents et a fait l'objet de 118 prêts. Et comme chaque année, la médiathèque a accueilli, pour conservation, les planches de l'édition 2023 du concours national de BD Transmurailles, grâce à son partenariat avec le SPIP de la Charente.



PATRIMOINE, IDENTITÉ ET CULTURE PÉNITENTIAIRE

Cycle de conférences « Prison et philanthropie »

CONTEXTE

D'avril à septembre 2023, le Centre de ressources sur l'histoire des crimes et des peines (CRHCP) a établi un partenariat avec l'Institut de sciences criminelles et de la Justice (ISCJ) de l'Université de Bordeaux et l'Association française pour l'histoire de la Justice (AFHJ), pour organiser un cycle de six conférences sur le thème « Prison et philanthropie ». Les conférences se sont déroulées de novembre 2023 à avril 2024 en présentiel, à destination des élèves et stagiaires en formation, mais également en distanciel, pour un public plus large.

Quels publics

Élèves, stagiaires et personnels de l'ÉNAP, public extérieur

Avec

Unité édition, ISCJ
Université de Bordeaux,
AFHJ

Lieux

Amphithéâtre Fallières et visioconférence

OBJECTIF

Offrir un temps de réflexion à partir de l'histoire pénitentiaire, en vue de porter un regard neuf sur la thématique de la philanthropie telle qu'elle se développe au 19^e siècle et sur l'écho qui peut être envisagé aujourd'hui.

PRÉSENTATION DU CYCLE DE CONFÉRENCES

Présenter les contours historiques de la philanthropie, qui est un mouvement qui a été saisi par les réformateurs à diverses périodes et qui manifestait une volonté forte d'améliorer, voire de transformer, le régime de punition et de détention. Le programme a balayé le temps long et a permis d'interroger l'architecture, le poids des réformes, les droits de l'homme et le droit constitutionnel, les institutions de contrôle (DDD et CGLPL) et, pour finir, la philosophie. Chaque rencontre s'est organisée autour de deux ou trois intervenants qui discutaient d'une thématique.

MISE EN ACTION

- > **11 janvier 2024** : Conférence « Architecture et philanthropie »
- > **31 janvier 2024** : Conférence « Le poids des réformes »
- > **12 mars 2024** : Conférence « Philanthropie au regard des droits de l'homme »
- > **18 mars 2024** : Table ronde « Les institutions de contrôle », réunissant le Défenseur des droits et le CGLPL
- > **11 avril 2024** : Conférence « La philanthropie au regard de la philosophie »



PATRIMOINE, IDENTITÉ ET CULTURE PÉNITENTIAIRE

VALORISATION DES COLLECTIONS

Expositions temporaires et Rencards de l'histoire

Quels publics

Élèves, stagiaires et personnels de l'ÉNAP, public extérieur

Avec

Unité édition, Mission Culture, Département Sécurité, Section sport et techniques d'intervention

Lieux

Couloir du 2^e étage du bâtiment d'enseignement, espace Cannat 1, gymnase, bâtiment d'enseignement, Ferme de Trenque, Palais de Justice d'Agen

CONTEXTE

La valorisation des collections documentaires et muséales du CRHPC passe par le montage et la présentation d'expositions temporaires à l'initiative du service, sur commande de la direction ou en lien avec la vie de l'école.

Un nouveau rendez-vous mensuel a également été institué dans le cadre des 20 ans du service : les Rencards de l'histoire. Un quart d'heure de présentation d'un document ou d'un objet issu des collections du centre, souvent inédit et non présenté dans l'exposition permanente.

OBJECTIF

Valoriser les collections documentaires et patrimoniales de l'ÉNAP, au service de thématiques portées par les départements de formation (droit, criminologie, histoire pénitentiaire...).

MISE EN ACTION

Expositions temporaires

- > Regards sur la prise en charge des personnes détenues, à l'ÉNAP et au Palais de Justice d'Agen pour la Nuit du droit
- > L'ingéniosité des personnes détenues (objets saisis).
- > Le corps et le tatouage, pour les Nuits de la lecture.
- > Les grands abolitionnistes.
- > Deux expositions sur l'histoire du sport en détention, dans le cadre des ÉNAPIADES, au gymnase et à la médiathèque.
- > Le bagne, pour les Journées européennes du patrimoine.
- > Objets de violence : fragments d'histoire de la prison.
- > Objets saisis, objets de récit : exposition réalisée par Arnaud Théval et le CRHCP pour une mise en résonance de photographies de l'artiste avec des objets des collections muséales.



Rencards de l'histoire

> **Fonds documentaire** : Album photographique de la maison centrale de Melun (1908), Manuscrit de Hanro (1945), Reliures remarquables, Panoptique de Bentham (acquisition 2023), Recueil de plans (1895), la physiognomonie de Lavater, le congrès pénitentiaire de 1895.

> **Fonds muséal** : brique du bagné, bicorné, étoile pénitentiaire, tableau de Soriano « Empreinte digitale », drapeau pénitentiaire, guillotine (artefact réalisé au bagné), barre de musculation (réalisée par une personne détenue).

EDITO

Une année riche en actions

Le 27 novembre, l'ÉNAP a célébré les 20 ans du CRHCP, un moment privilégié d'échanges autour de l'histoire et du patrimoine pénitentiaires qui a conclu une année riche en actions menées par notre centre de ressources.

Le CRHCP a approfondi le contact avec les acteurs de terrain. Après notre visite du centre de détention d'Ysses au printemps, la visite du centre pénitentiaire de Fresnes et de l'Établissement public de santé national (Fresnes) en septembre a été un moment fort pour notre équipe. Les espaces mémoriels créés par les personnels de ces deux établissements ont donné matière à réflexion pour imaginer de nouveaux développements dans la valorisation de la mémoire et du patrimoine pénitentiaires.

Nous restons mobilisés pour partager et transmettre l'histoire de la prison auprès du plus grand nombre. Àuprès des élèves et des personnels de l'ÉNAP, chaque mois avec les « Rencards de l'histoire » et l'éphéméride, largement diffusée.



Avec les enseignants du secondaire lors des Rendez-vous de l'Histoire à Blois, où ont été proposées des ressources pénitentiaires pouvant venir enrichir les parcours pédagogiques. Àuprès du grand public enfin, avec les Journées européennes du patrimoine, lors desquelles l'espace Cannat a été ouvert aux visiteurs extérieurs ; pour faire écho au thème « Patrimoine maritime » de cette édition, la visite proposait notamment un focus sur les bagnes coloniaux, objet de tant de fantasmes.

Alors que l'année 2024 se termine, l'équipe du CRHCP travaille déjà sur de nouvelles idées et projets pour valoriser la riche histoire de l'administration pénitentiaire et de ses personnels : nous vous donnons rendez-vous en 2025 pour de nouvelles découvertes.

MB

la Lettre du

N° 31

DÉCEMBRE
2024



La Lettre du Crhpc

CRHCP

Centre de ressources sur l'histoire des crimes et des peines

SOMMAIRE

- PAGES 2-3 ○ **Actualités** : Les Rendez-vous de l'Histoire
Nouveautés dans la bibliothèque numérique
Frises chronologiques en ligne
- PAGES 4-5 ○ **Dates** : 1974 : Secrétariat à la condition pénitentiaire
1999 : Réforme des SPIP
- PAGES 6-7 ○ **Focus** : L'exposition « S'évader : l'art en détention »
- PAGE 8-9 ○ **À vos plumes** : Les congrès pénitentiaires
internationaux
- PAGE 9 ○ **À suivre** : AMAP
- PAGES 10 ○ **Un objet** : Recueil de photos et plans (1892)
- PAGES 11-12 ○ **Le coin des curieux**



PATRIMOINE, IDENTITÉ ET CULTURE PÉNITENTIAIRE

Publications sur l'histoire pénitentiaire

CONTEXTE

La newsletter « La lettre du CRHCP », redynamisée depuis janvier 2023 avec une fréquence de deux numéros par an, s'est maintenue avec un numéro Hors-Série dédié à la célébration des 20 ans du service. Pour célébrer cet anniversaire, le CRHCP a publié chaque mois une éphéméride présentant une sélection de dates significatives de l'histoire pénitentiaire, expliquées et illustrées. La refonte de la chronologie a également été diffusée et proposée sous forme d'exposition.

OBJECTIF

Valoriser les collections muséales et les fonds documentaires patrimoniaux et constituer une liste de diffusion.

PRÉSENTATION

- > La lettre du CRHCP, après la refonte complète de son contenu et de sa présentation, propose aujourd'hui des contenus éditorialisés, organisés autour de rubriques récurrentes. La rubrique destinée à accueillir un article rédigé par un élève qui avait été créée s'est pérennisée.
- > L'éphéméride mensuelle a permis une fidélisation des publics destinataires via la liste de diffusion de la lettre du CRHCP.
- > La chronologie de l'histoire pénitentiaire, remaniée et enrichie, a permis de proposer aux publics cibles un nouvel outil, disponible désormais sur le site internet.
- > Une chronologie sur le bertillonnage a également fait l'objet d'une refonte et d'une mise en ligne.

MISE EN ACTION

Trois publications de la Lettre du CRHCP : juin, octobre (Hors-série), décembre.

La liste de diffusion compte 192 abonnés en 2024.

La Lettre du CRHCP et les éphémérides ont été diffusées auprès de l'ensemble des personnels de l'ÉNAP et des élèves en formation, des abonnés à la liste de diffusion et, pour la Lettre du CRHCP, proposée en version papier à l'accueil de la mezzanine.

[lettre crhcp 30 05 2024.pdf](#)

[lettre 31 sp 20ans 3p.pdf](#)

[lettre crhcp 31 12 2024.pdf](#)



CRÉATIONS ARTISTIQUES ET CULTURELLES RÉALISÉES À L'ÉNAP

Écoute sonore – Coffret de trois livrets – Exposition

Quels publics

Élèves et stagiaires en formation et le groupe 26 de la 219^e promotion d'élèves surveillants

Quand

Novembre et décembre 2024

Lieux

Espace Cannat 2 et premier étage du bâtiment d'enseignement

Avec

Personnels de l'ÉNAP, unité édition, département technique

CONTEXTE

Durant les résidences longues, des objets artistiques sont créés et deviennent de véritables supports pédagogiques, objets de médiation, objets souvenirs ou objets de monstration.

OBJECTIF

- > Développer des outils pédagogiques qui questionnent les écarts entre le terrain et l'école.
- > Offrir aux élèves ayant participé au processus de création une trace « souvenir » de cette l'expérience vécue.
- > Développer des temps de rencontre, de médiation et d'échange entre les élèves, les formateurs, les personnels de l'ÉNAP en s'appuyant sur ces objets.

MISE EN ACTION

Le 26 novembre, les 17 et 18 décembre : Diffusion de l'installation sonore *L'île.26.217*, regard de l'artiste Anne-Cécile Paradès de la compagnie OLA, sur transformation entre l'intime et le corps collectif des élèves surveillants à partir des différentes correspondances entre des professionnels de terrain et les élèves.

Du 5 novembre au 17 décembre : Exposition de photos des élèves surveillants ayant participé au projet *L'île.26.217* avec la compagnie OLA, ainsi que d'objets les représentant.

À partir du 25 novembre : Diffusion d'un coffret de trois livrets, qui présente à la fois la collaboration des artistes de la compagnie OLA et des chercheuses Delphine Saurier (école Audencia) et Cécile Rambourg (ÉNAP) et aussi les photos des élèves, leurs correspondances avec les professionnels de terrain et les écrits des artistes et des chercheuses.

Retour d'une élève surveillante : « J'ai été très touchée et émue aux larmes d'avoir découvert ou redécouvert nos écrits (et pas seulement les miens). »



PARTENARIAT ET RÉSEAU NATIONAL CULTURE ET JUSTICE

Séminaire de travail sur la conception du Musée de l'Administration pénitentiaire au sein du Pôle d'histoire et de criminologie appliquée

Quels publics

Ministère de la Justice,
Ministère de la Culture,
Direction de l'administration
pénitentiaire, universités,
personnels de l'ÉNAP

Quand

28 et 29 novembre 2024

Lieux

Amphithéâtre Mariani,
espaces Cannat 1 et 2

Avec

CRHCP, Mission Culture,
CIRAP, DPC

CONTEXTE

Les 28 et 29 novembre 2024 s'est tenu à l'ÉNAP un séminaire de travail sur la conception d'un Musée de l'Administration pénitentiaire, intégré au futur Pôle d'histoire et de criminologie appliquée (PHCA). Douze ateliers thématiques se sont tenus au cours de ces deux journées, permettant aux invités, provenant d'horizons divers, de partager leurs connaissances, expertises et pratiques. Ces ateliers ont été complétés par des séances de type « brainstorming », durant lesquelles les participants ont réfléchi à l'identité du musée autour de trois axes : « Mémoire collective, histoire et enjeux contemporains » ; « Musée d'une école du service public » ; « Valeurs à véhiculer par le musée ».

OBJECTIF

Le séminaire avait pour objectif de faire émerger les grandes orientations du projet scientifique et culturel (PSC) du Musée de l'Administration pénitentiaire. Ce temps de travail a permis de dégager une vision partagée d'un musée de société, lieu de réflexion et espace citoyen où l'histoire et le présent dialoguent afin d'interroger nos choix sociétaux actuels, de déconstruire des représentations, de sensibiliser les visiteurs à des thématiques sociétales et de faire connaître l'univers pénitentiaire au grand public, tels les groupes scolaires, en sus des publics en formation à l'ÉNAP.

MISE EN ACTION

Depuis 2022, un groupe de travail Culture/Patrimoine aide le comité de pilotage du PHCA et la direction de l'école à définir les orientations stratégiques du futur musée. Ce groupe de travail – composé de Fabienne Huard-Hardy et Isabelle Guérineau (CRHCP), Anne-Claire Landrieu et Céline Ernst (Mission Culture) – est piloté par Anaïs Tschanz (CIRAP), avec la contribution de Bruno Fedon (Département probation et criminologie).

Programmation 2024 - Mission culture





POLITIQUE CULTURELLE ET PATRIMONIALE DE L'ÉNAp

I. PRINCIPES GÉNÉRAUX

1. Présentation de l'école

L'École nationale d'administration pénitentiaire est un établissement public administratif national placé sous la tutelle du garde des Sceaux, Ministre de la Justice (cf. décret du 26-12-2000, art.11). L'Énap est l'une des quatre écoles du ministère de la Justice.

Les missions de l'Énap :

- Organiser la formation professionnelle initiale et continue des fonctionnaires et agents publics occupant un emploi dans l'administration pénitentiaire ainsi que celle des partenaires du service public pénitentiaire ;
- Préparer à des concours de la fonction publique. À ce titre, l'existence d'une Classe « Prépa Talents » permet la diversification des recrutements ;
- Réaliser des travaux de recherches et d'études et les diffuser ;
- Développer et mettre œuvre des actions de partenariat avec des institutions d'enseignement et de recherche ;
- Tisser des liens de coopération internationale, notamment en matière de formation et de recherche.

2. Contexte de l'étude de l'Université Bordeaux Inter-Culture

Après plus de quinze ans de fonctionnement, le service dédié à l'action culturelle à l'Énap a souhaité à la fois dresser un bilan et dessiner les perspectives pour les années à venir, sur les liens entre culture et justice.

Pour ce faire, en 2020, il a demandé à l'Université Bordeaux Inter-Culture (UBIC), centre d'innovation sociétal, plateforme de collaboration entre l'Université et le monde socio-économique sur la thématique « culture, économies créatives et territoires », de réaliser une étude évaluative et prospective de son activité.

À partir d'entretiens individuels et d'ateliers collectifs regroupant une soixantaine d'acteurs locaux, régionaux, nationaux, appartenant aux sphères de la culture et de la justice, l'UBIC a produit une étude : « L'Énap, un lieu de Ressources Culture et Justice ».

Cette étude a fait l'objet d'une restitution auprès du comité de direction de l'Énap, et des personnels impliqués.

L'étude et ses préconisations ont porté sur 3 axes :

- La culture comme outil dans les formations initiales et continues et dans la vie du campus de l'Énap.
- L'Énap, un opérateur culturel territorial en lien avec ses missions.
- L'Énap dans les réseaux interrégionaux et nationaux, centre national de ressources Culture & Justice (valorisation des créations réalisées sur les terrains et à l'Énap)

3. Art et culture : des biens essentiels pour vivre en société

Notre école s'est construite et évolue grâce à un ensemble de valeurs communes traversées d'individus (personnels, élèves et stagiaires) qui l'enrichissent de leur singularité. L'art, sa rencontre et sa pratique nourrissent le collectif. La rencontre des cultures promeut le socle de l'interconnaissance et le respect de l'autre dans sa diversité.

L'art, la culture et le patrimoine révèlent deux éléments indissociables et complémentaires :

- La dimension esthétique et l'expérience sensible de l'activité artistique.
- Leur rôle dans la promotion des identités individuelles et collectives dans un parcours de formation.

L'art, la culture et le patrimoine sont les socles des valeurs démocratiques, de l'inclusion, de l'éducation au jugement critique, de la réflexivité, de l'ouverture aux autres. C'est aussi la transmission d'une histoire commune, une mémoire collective que l'on fait vivre, et à travers ce processus la création d'une culture commune, qui rassemble.

Au-delà des objectifs d'une école de service public, et en complément de ceux-ci, les actions culturelles et patrimoniales doivent puiser dans les fonctions premières de l'art : la création, l'imaginaire, le poétique. Cet enrichissement culturel des apprenants développe leur approche pluridisciplinaire.

4. Art, culture dans une école nationale de service public

Considérés comme outils inclusifs irrigant tous les métiers de l'administration pénitentiaire, de la formation au terrain, l'art, la culture et le patrimoine permettent aux agents, aux intervenant.e.s et aux usagers du service public pénitentiaire de mieux travailler, de mieux se rencontrer et de mieux se comprendre afin d'atteindre collectivement les objectifs de réinsertion, de culture professionnelle commune, d'émancipation et de faire société.

L'école se situe en interconnexion avec le terrain de par ses connaissances et expertises, elle joue un rôle majeur dans l'écosystème Culture & Justice qui va bien au-delà des frontières territoriales.

L'art, la culture et le patrimoine font partie de l'essence de l'école. Au-delà d'une visibilité dynamique et moderne, c'est une image fédératrice autour d'une culture de savoirs partagés qui s'affirme. L'art, la culture et le patrimoine sont des vecteurs privilégiés de rencontre, de partage et de cohésion entre divers acteurs et participent à la création d'une intelligence collective.

Par cet échange et le débat induit, émergent des idées novatrices, fortes de propositions concrètes, répondant aux questionnements professionnels d'aujourd'hui et de demain.

En portant une politique culturelle et artistique, l'Énap affirme une volonté de faire se rencontrer savoir-faire et savoir-être, en favorisant les échanges et les modes de pensées. C'est un parcours exigeant d'observation, de compréhension et de mise en commun qui croise à la fois les pratiques et contraintes de l'école et du terrain professionnel. À partir de ces confrontations de courants de pensée ou de représentations se développent la réflexivité et le questionnement, compétences indispensables aux futurs professionnels.

Au carrefour de dynamiques transversales, cette politique culturelle embrasse les enjeux pédagogiques inhérents aux fonctions de l'école, qui croisent les enjeux sociétaux et institutionnels contemporains.

La convention entre le ministère de la Culture et l'Énap de 2016, déclinaison du protocole d'accord de 2009, rappelle le cadre commun entre la formation et les pratiques professionnelles.

L'action d'une politique interministérielle Culture & Justice, rattachée à un établissement public de formation, existe et prend tout son sens en s'intégrant dans le territoire, auprès de partenaires associatifs ou porteurs de politiques publiques.

5. Les objectifs

En conformité avec la déclaration de Fribourg sur les droits culturels de 2007, l'Énap considère l'identité culturelle de chaque élève, chaque stagiaire, chaque agent, chaque personnel et chaque usager du service public pénitentiaire dans leur singularité et dans leurs interactions dans un environnement social, économique et politique.

Objectif n°1 : Enrichir la formation des personnels pénitentiaires en permettant à l'art, la culture et le patrimoine de participer aux politiques publiques de prévention et d'insertion, en favorisant l'alliance de travail au sein de l'écosystème pénitentiaire.

Objectif n°2 : Collecter, conserver et valoriser :

- les productions culturelles réalisées en établissements et services pénitentiaires
- le patrimoine pénitentiaire

Objectif n°3 : Asseoir, à travers la dimension patrimoniale, l'identité et la culture pénitentiaire.

Objectif n°4 : Enrichir la collaboration entre l'école et le terrain à partir des expérimentations et des créations artistiques et culturelles réalisés à l'Énap.

Objectif n°5 : Contribuer à la dynamique partenariale de l'Énap sur son territoire et au développement du réseau national Culture & Justice (dans le domaine de la formation).

6. La gouvernance

Identifier l'école comme un lieu NATIONAL de création, d'expérimentation, de transmission et de ressource Culture & Justice implique des modes de gouvernances. L'unité communication, actions culturelles et événementielles (UCACE) contribue, par ses missions transversales à soutenir la politique de l'École et développer des partenariats, et alimente ainsi la réflexion sur la place et le rôle de la culture à l'Énap.

La gouvernance de cette politique se déploiera à partir d'instances « culture modulable » :

En interne : Le groupe culture, transversal à tous les départements de formation, ainsi que les acteurs de la communauté pédagogiques sont les garants de cette politique.

En interne/externe : A partir de projets précis, en lien avec la vie du campus et/ou la formation, création d'un groupe d'acteurs de terrain (coordinateurs culturels, personnels pénitentiaires, chargés de Culture des DI, partenaires locaux...) afin de développer la dynamique de collaboration Énap /Terrains pour se nourrir mutuellement (formation, création, pratique...).

En externe : Différents partenaires locaux et nationaux peuvent intervenir à l'Énap ou la solliciter, sur des thématiques de société ou des politiques publiques.

7. La démarche

RENCONTRER des univers, des singularités, des créations...

CRÉER & IMAGINER à partir de rencontres artistiques et des imaginaires de chacun, pour rechercher, innover et partager, dans une démarche développant la réflexivité.

CO-CONSTRUIRE à partir des individualités, identités, compétences, savoir-faire et savoir-être des élèves, stagiaires, personnels, membres de la communauté pédagogiques en partenariat avec les services de l'école, les partenaires locaux et nationaux.

EXPÉRIMENTER & ANALYSER en exploitant et réinvestissant des pratiques artistiques et culturelles au service et dans la construction des formations.

MONTRER, DIFFUSER & TRANSMETTRE par des médiations autour des créations issues de résidences d'artistes, de créations artistiques qui viennent nourrir et interroger la formation.

DÉCLOISONNER les disciplines, les regards, les pratiques.

COLLECTER, CONSERVER & VALORISER en capitalisant les ressources, en les rendant accessibles à tous et en partageant les savoirs développés.

8. Modalités d'intervention

La politique culturelle est source de nouvelles approches pédagogiques. Différentes modalités d'intervention, en interaction les unes avec les autres, viennent nourrir le parcours formatif des élèves, des stagiaires et l'ensemble des personnels de l'école.

Les résidences d'artistes :

Invitation d'artistes au sein de l'Énap pour une durée variable. La co-construction entre les artistes et l'institution est centrale et réflexive.

L'acte de « faire ensemble », de bâtir du commun s'appuie sur la culture de chacun, sur le développement de la créativité, voire du poétique. Associer un processus de création au sein de l'école, dans les temps de formation et dans son écosystème relationnel, c'est promouvoir la diversité des individus qui la traversent par le prisme de valeurs communes.

Observer, expérimenter à partir de pratiques artistiques permet aussi aux élèves et stagiaires de se questionner, de croiser leur apprentissage avec des dynamiques complémentaires, d'aiguiser leurs pensées et de questionner leurs représentations et leurs pratiques. La présence d'artiste en résidence favorise la co-construction de projets transversaux et de modalités pédagogiques innovantes.

Des modalités spécifiques de formation par l'art et avec l'art :

D'après le rapport de l'UBIC (avril 2021) : « La notion de droits culturels met l'accent sur la reconnaissance de chacun comme être de culture. Elle propose en revanche une conception de la culture comme prise en compte de l'altérité et comme ouverture à l'autre. Sur cette base, il devient possible de concevoir la question culturelle dans les formations [...] comme relevant de la construction d'un dialogue interculturel au cœur de la relation au détenu et donc au centre du métier. La dimension artistique devient alors un vecteur pour interroger son ouverture au monde et son acceptation de l'autre. »

Retrouver l'art, la culture et le patrimoine dans un projet d'établissement (engagement local de service) pour soutenir le quotidien en détention et en milieu ouvert (ateliers de formations professionnelles, culturels, cuisines, jardins et scolaires etc), renforcer les pratiques professionnelles et soutenir les missions de chacun. L'art, la culture et le patrimoine ont leur place dans l'objectif commun de prévention de la récidive et d'insertion. Ils ne peuvent être effectifs que s'ils sont pensés dans une chaîne de coopération entre personnels pénitentiaires et partenaires institutionnels, tant dans le milieu fermé qu'en milieu ouvert.

- Construction de modules de formation initiale et continue pour les personnels de surveillance (corps du personnel d'encadrement et d'application, corps de commandement, corps des chefs

de services pénitentiaires...), personnels d'insertion et de probation, personnels de direction, acteurs de la communauté pédagogique, coordinateurs culturels et enseignants.

- Accompagnement de projets d'élèves : mise en situation professionnelle à partir des compétences et aptitudes des élèves et valorisation de leur implication.

Des spectacles, des expositions, des ateliers, des écoutes, des rencontres... sont proposées pour consolider la formation et compléter les connaissances acquises. Ces propositions permettent à chacun de s'interroger sur des thématiques au cœur des pratiques professionnelles proposant un regard décalé et sensible sur ces questionnements.

- Sensibiliser aux thématiques de société grâce à l'art, la culture et le patrimoine.

Des médiations culturelles au service de la formation :

« La culture, quels que soient les points de vue disciplinaires ou idéologiques qui l'appréhendent, se présente comme une série de médiation complexes et enchevêtrées entre l'individu et le groupe, l'imaginaire et le symbolique, le sujet et le monde. Elle oriente la perception individuelle, organise les comportements, donne un sens aux expressions subjectives et collectives en les inscrivant dans un espace et un temps vécu en commun. » Jean Caune, « La médiation culturelle : une construction du lien social »

Étymologiquement, médiation vient de « mediare » qui signifiait « être au milieu ». La médiation permet de faire le lien entre « le sujet et le monde », entre la création et le public. La médiation culturelle va au-delà de faire le lien, c'est « être parmi », « être avec » les créations, les sujets, le monde, les cultures

La médiation culturelle vient soutenir le projet artistique au service de la formation. Elle contribue ainsi à promouvoir l'Énap comme acteur de la démocratie culturelle et à garantir les droits culturels de ses usagers.

L'expérience de la médiation se renouvelle à chaque projet à différents niveaux :

- Dans la manière d'appréhender différemment la formation par l'art, la culture et le patrimoine aux missions qui incombent aux personnels de l'administration pénitentiaire. Ainsi, des objectifs communs à chaque projet permettront de développer la compréhension de l'autre, l'interconnaissance, la déconstruction des représentations et la compréhension des enjeux sociétaux.
- Dans les interactions entre les élèves et stagiaires, entre les élèves et stagiaires et les équipes de l'école, entre les élèves et stagiaires et les artistes intervenants, entre les élèves et stagiaires et le projet artistique. La médiation devenant ainsi moteur d'une approche inter-filière, dans l'interconnaissance professionnelle et culturelle.
- Au-delà des articulations entre la création, la diffusion et la réception, la médiation culturelle vient nourrir l'imaginaire et le sensible des individus permettant ainsi de créer des temps et espaces partagés, indispensables au fondement d'une culture commune.

II. ORIENTATIONS PRIORITAIRES

1. Art, culture, patrimoine et formation

Institutionnaliser à l'Énap, à moyen terme, un lieu NATIONAL de création, d'expérimentation, de transmission et de ressources Culture & Justice, c'est reconnaître le capital existant ci-après. Ce lieu jouera un rôle majeur dans l'interconnexion et l'activation d'un écosystème Culture & Justice sur le territoire national.

- **Des enjeux de formation initiale :**

- Inscrire la culture dans les parcours de formations initiales de tous les personnels de surveillance, d'insertion et de probation et de direction.
- Évaluer l'implication des élèves dans toutes les formations culture et leur compréhension des enjeux en matière de prévention de la récidive et d'insertion au regard de leurs missions.
- Impliquer les élèves dans des projets collectifs pour mettre en avant leur savoir-faire et savoir être et/ou acquérir des compétences professionnelles.

- **Des enjeux de formation continue :**

Les participants aux formations continues « Faire vivre la culture en milieu pénitentiaire » ont évolué avec les pratiques du terrain. Les coordinateurs culturels sont devenus majoritaires. La pluralité des profils des participants à ces formations est un atout majeur de transversalité de l'art et de la culture.

- Créer une formation spécifique pour les coordinateurs culturels en lien avec la direction de l'administration pénitentiaire.
- Renforcer les propositions de formations tout au long de la vie, auprès de toutes les catégories de personnels, à partir de l'expérience de chacun.
- Créer des temps fédérateurs, espaces de culture commune et de réflexivité, auprès notamment des chargées culture des directions inter-régionales en lien avec le ministère de la Culture, la direction de l'Administration Pénitentiaire et l'Énap.
- Proposer, à partir des créations artistiques et culturelles de l'école et du terrain, des outils formatifs et/ou pédagogiques.
- Développer des outils numériques collaboratifs via « MoodÉnap », la plate-forme de formation à distance de l'Énap.

2. Art, culture, patrimoine et territoires

L'action d'une politique interministérielle Culture/Justice rattachée à un établissement public de formation national s'enrichit de son environnement social, économique, éducatif. Elle ne peut prendre tout son sens qu'en s'intégrant dans le territoire auprès de partenaires locaux et nationaux. Cette politique croise des enjeux pédagogiques et sociétaux.

- **Des enjeux internes et territoriaux :**

- Permettre aux élèves d'être acteurs de leur formation en décroissant leur projet auprès des différentes filières de formations et en travaillant avec des partenaires locaux.
- Soutenir les dynamiques transversales entre les différents espaces culturels de l'Énap par une cohérence des projets.
- Faire vivre le partenariat local notamment auprès des institutions culturelles de l'agglomération, du département et les politiques de l'état (Préfecture).

- **Des enjeux internes et régionaux et nationaux :**

- Faire vivre la convention signée entre le ministère de la Culture et l'Énap.
- Renforcer la collaboration avec des chargés de mission culture de la DAP et des DISP.
- Consolider les liens de l'Énap avec les réseaux professionnels art et culture.

3. Art, culture, patrimoine et ressources

- **La médiathèque Gabriel Tarde :**

La médiathèque Gabriel Tarde de l'Énap propose à ses publics (élèves, stagiaires, personnels de l'Énap et chercheurs) un fonds documentaire spécialisé dans le domaine carcéral et l'exécution des peines : droit pénitentiaire, procédure pénale & criminologie. Des thématiques associées (psychologie, sociologie, travail social...) complètent ces ressources documentaires. La médiathèque assure la gestion, la conservation et la valorisation de ses collections documentaires à travers de nouvelles acquisitions, la constitution de dossiers documentaires et de bibliographies thématiques, et la mise en place d'animations culturelles pour les différents publics. La valorisation de ces ressources se fait également de manière numérique, via un portail documentaire dédié. La médiathèque est également partie prenante de l'action pédagogique de l'école, en proposant au public de formateurs un fonds documentaire et des outils pédagogiques dédiés. Par ses différentes missions, elle participe ainsi de l'accès et de la diffusion de la culture sur le site de l'Énap.

Ses missions principales sont :

- Assurer l'accueil et l'accompagnement des différents usagers (élèves, stagiaires, personnels et chercheurs extérieurs) ;
- Assurer la gestion, le développement et la mise en valeur des différents fonds documentaires (fonds juridiques, fonds « loisirs », fonds de productions culturelles réalisées en détention) ;
- Réaliser et diffuser une veille documentaire régulière et approfondie sur les thématiques associées aux formations dispensées à l'Énap ;
- Effectuer des recherches documentaires sur demande des usagers ou en anticipant les besoins à venir ;
- Créer et diffuser des produits documentaires enrichis (bibliographies, dossiers documentaires, bulletins de veille, lettres d'information, catalogues spécialisés...);
- Former les usagers à la recherche documentaire juridique et aux outils documentaires mis à disposition des usagers.
- Mettre en œuvre tout au long de l'année des animations culturelles pour les usagers (projections de films, animations BD/romans, expositions au sein de la médiathèque...) en lien avec le service de l'UCACE.

Ses ressources sont :

- La médiathèque s'appuie sur un fond documentaire de près de 24.000 ouvrages contemporains et 20.000 anciens.
- Elle propose également à ses lecteurs une centaine de titres spécialisés (presse et revues juridiques), et des abonnements à plusieurs bases de données documentaires (Daloz, Lexis Nexis et Europresse).
- Un portail numérique permet la consultation en ligne de certains ouvrages. Un fonds documentaire dit de « loisir » est également mis à disposition des usagers : romans, BD, DVD fiction ou encore jeux de société.



Direction de la recherche et de la diffusion (DRD)

Paul Mbanzoulou, *directeur*

Département des ressources documentaires, historiques et des actions culturelles (DRDHAC)

Sara Di Santo Prada, *cheffe de département et adjointe au directeur de la recherche et de la diffusion* – sara.di-santo-prada@justice.fr@justice.fr

Unité médiathèque - mission archives

Marielle Lizé, *cheffe d'unité* – marielle.lize@justice.fr

Camille Barrull, *documentaliste / référente productions culturelles* – camille.barrull@justice.fr

Estelle Rol, *documentaliste / référente productions culturelle* – estelle.rol@justice.fr

Michelle Carpene, *documentaliste* – michelle.carpene@justice.fr

David Freigneaux, *documentaliste* – david.freigneaux@justice.fr

Isabelle Guérineau, *documentaliste* – isabelle.guerineau@justice.fr

Noémie Maurice, *documentaliste* – noemie.maurice@justice.fr

Alexandre Rossignol, *archiviste* – alexandre.rossignol@justice.fr

Centre de ressources sur l'histoire des crimes et des peines (CRHCP)

Fabienne Huard-Hardy, *cheffe d'unité* – fabienne.huard-hardy@justice.fr

Mickaël Boyer, *chargé de formation en histoire* – mickael-jean-baptiste.boyer@justice.fr

Isabelle Guérineau, *documentaliste* – isabelle.guerineau@justice.fr

Marie-Pierre Glize, *assistante de régie* – marie-pierre.glize@justice.fr

Mission Culture

Anne-Claire Landrieu, *chargée de mission culture* – anne-claire.landrieu@justice.fr

Céline Ernst, *chargée des actions culturelles* – celine.ernst@justice.fr

CULTURE à l'ÉNAP

2024

Énap - 440, avenue Michel Serres - CS 10028
47914 AGEN cedex 9
+33 (0)5 53 98 98 98
www.énap.justice.fr
Intranet : <http://e-nap.énap.intranet.justice.fr>



EnapCampus

La page officielle de
l'École nationale
d'administration
pénitentiaire